



Âge légal de départ à 64 ans à partir de la génération 1968
(au lieu de 62 ans depuis la loi Woerth-Sarkozy de 2011 ... et 60 ans avant)

43 ans pour avoir le taux plein à partir de la génération 1964
(au lieu de la génération 1973 par la loi Touraine-Hollande de 2014 ... et 41,5 ans avant ... et même 37.5 ans encore avant)

C'EST DU DELIRE, SURTOUT POUR DES PROFS QUI DOIVENT AVOIR BAC+5.
Nous sommes condamnés à travailler de plus en plus longtemps devant des classes blindées, avec de plus en plus d'exigences qui tombent du ciel.

**La génération 70 devra-t-elle partir à 65 ans ?
La génération 80 à 66 ans ? Celle des années 90 à 67 ans ou plus ?
Et nos enfants et nos élèves ? Au-delà de 67 ans ? Quelles retraites auront-ils ?**

Et pendant ce temps, certains accumulent des richesses !
Tous les ans, nous entendons que les dividendes distribuées aux actionnaires augmentent et cela même en période de crise... et le ruissellement n'arrive pas.

Les ultras-riches sont de plus en plus riches, les écarts se sont accentués.
Pour trouver 13 milliards, d'autres moyens de financement existent.
ALORS SOYONS DETERMINÉ(E)S !